

LETTRE DU CENTRE N° 167

Sujet : Formation au Système d'Information Rénové en Action Sociale (SIRAS)

La définition d'orientations prioritaires et l'évolution de l'action sociale avec l'émergence d'un socle commun d'actions mutualisées ont révélé le besoin d'un outil unique d'information, de consultation et d'orientation, commun à l'ensemble de la retraite complémentaire, qui soit à la fois simple d'utilisation, pertinent et fonctionnel..

L'état des lieux de la base de données sociale (BDS) et de la base EHPAD ayant démontré que ces deux outils, même rénovés, n'étaient pas en mesure de répondre à ce besoin, un nouvel outil, le SIRAS, accessible à l'ensemble des Groupes de Protection Sociale, aux centres de prévention et aux fédérations Agirc et Arrco a donc été mis en œuvre.

Les sessions de formation à l'outil SIRAS seront organisées par le CFEM dès le mois d'avril 2015, en lien avec la Direction de l'action sociale des fédérations.

La formation sera déclinée en deux modules :

- Une demi-journée pour le module consultation de la base (SIRAS 1),
- Une journée et demie pour le module consultation, modification et création (SIRAS 2).

Les dates proposées sont les suivantes :

- Module SIRAS 1 :
 - 01/04/2015 (après-midi),
 - 02/04/2015 (après-midi),
 - 07/04/2015 (après-midi),
 - 08/04/2015 (après-midi),
 - 16/04/2015 (après-midi) ;
- Module SIRAS 2 :
 - 20 et 21/04/2015 (matin),
 - 23 et 24/04/2015 (matin),
 - 27 et 28/04/2015 (matin),
 - 05 et 06 /05/2015 (matin),
 - 11 et 12/05/2015 (matin).

L'ensemble des Groupes de Protection Sociale devra être formé à l'outil selon la configuration suivante (*pour chaque groupe*) :

- 2 collaborateurs a minima formés au module de consultation,
- 1 référent expert a minima sur l'ensemble des fonctionnalités de l'outil, formé aux modules consultation, modification et création.

Pour chaque Comité Hébergement et chaque Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale, au moins un des collaborateurs devra être formé obligatoirement. Une attention particulière devra également être portée aux entités de pilotage et aux Centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco, dont les collaborateurs devront être sensibilisés à l'outil soit en suivant directement la formation (module consultation/modification/création), soit par relais des personnes ayant suivi cette formation.

Il convient de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 10 mars 2015 au centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

Vous trouverez ci-joint le programme et les modalités pratiques de cette formation.

PJ : Bulletin d'inscription
Contenu de la formation

*Destinataires : Direction générale
Direction Action sociale
Direction de la Communication
Direction des Ressources Humaines
Responsables Formation
Pour info : secrétaire du CE*

TITRE : SIRAS 1 : CONSULTER LES DIFFERENTS MODULES

OBJECTIF DE FORMATION :

Présentation et appropriation de l'outil informatique rénové en action sociale dans sa fonctionnalité de consultation.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

- Localiser rapidement les informations recherchées dans les différents modules de la base (base hébergement, bases services, statistiques)

PROGRAMME :

- présentation des différents modules de l'outil,
- démonstration au travers de cas types en mode consultation,
- mise en situation des collaborateurs formés.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Exposé : contexte de réalisation du SIRAS,
- Démonstration : présentation de l'outil,
- Mise en pratique : réalisation de cas pratiques.

DUREE : 1/2 journée (après-midi)

TARIF : 175 €

Les dates proposées sont les suivantes :

- 01/04/2015 (après-midi),
- 02/04/2015 (après-midi),
- 07/04/2015 (après-midi),
- 08/04/2015 (après-midi),
- 16/04/2015 (après-midi) ;

TITRE : SIRAS 2 : CONSULTER, MODIFIER ET CREER

OBJECTIF DE FORMATION :

Présentation et appropriation de l'outil informatique rénové en action sociale dans ses différentes fonctionnalités.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

- localiser rapidement les informations recherchées dans les différents modules de la base (base hébergement, bases services, statistiques)
- intervenir sur les différents modules de la base (modifications, créations)

PROGRAMME :

- présentation des différents modules de l'outil,
- démonstration au travers de cas types en modes consultation, modification et création,
- mise en situation des collaborateurs formés.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Exposé : contexte de réalisation du SIRAS,
- Démonstration : présentation de l'outil,
- Mise en pratique : réalisation de cas pratiques.

DUREE : 1 journée et demie

TARIF : 525 €

POINTS FORTS DES DEUX FORMATIONS : chaque stagiaire travaille sur un poste informatique dédié afin d'effectuer des exercices de consultation, modification et/ou création dans l'outil, selon le module de formation choisi (SIRAS 1 ou SIRAS 2).

PRE-REQUIS : connaissances relatives aux différents champs d'action de l'action sociale de la retraite complémentaire Agirc et Arrco.

Chaque collaborateur formé devra pouvoir relayer les connaissances acquises au sein des équipes, afin que l'ensemble des collaborateurs d'action sociale soit formé à l'outil.

PUBLIC : collaborateurs des services de l'action sociale de la retraite complémentaire Agirc et Arrco.

Les dates proposées sont les suivantes : 20 et 21/04/2015 (matin), 23 et 24/04/2015 (matin), 27 et 28/04/2015 (matin), 05 et 06 /05/2015 (matin), 11 et 12/05/2015 (matin).

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

S'inscrit à la formation :

SIRAS 1 : 01/04/2015 AM 02/04/2015 AM 07/04/2015 AM 08/04/2015
16/04/2015 AM

OU

SIRAS 2 : 20 et 21/04/2015 matin 23 et 24/04/2015 matin 27 et 28/04/2015 matin
05 et 06 /05/2015 matin 11 et 12/05/2015 matin

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 175 € pour SIRAS 1 et 525 € pour SIRAS 2. Il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

A renvoyer avant le 10 mars 2015
après validation de votre service Formation
au Centre de formation et des expertises métiers
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gje.cfp@agirc-arrco.fr